

• PROGRAMME 2019 - 2022 •



Votre
collectivité
de proximité

**vous accompagne
pour...**

Accessibilité
du logement

Pose d'une nouvelle
chaudière



Isolation
thermique
(combles, fenêtres, murs,
planchers,...)

**... AMÉLIORER LE CONFORT
DE VOTRE HABITATION !**

**EN MOBILISANT LES AIDES
du Conseil départemental et de l'Anah**

PLUS D'INFORMATIONS

0 800 674 236 Service & appel
gratuits

pig60@soliha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



En partenariat avec :



Agence
nationale
de l'habitat
Anah

monprojet.anah.gouv.fr
Une aide en ligne qui change tout !

ActionLogement 

adil
Agence Départementale
d'information
sur le Logement
de l'Oise

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Jusqu'en 2022, le Conseil départemental de l'Oise, en partenariat avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat), porte un Programme d'Intérêt Général (PIG) permettant aux propriétaires de bénéficier d'aides techniques et financières pour la rénovation de leur logement.

◆ Qui est concerné ?

Les propriétaires occupants d'un logement de plus de 15 ans, aux ressources modestes soumis à un plafond de ressources (voir sur le site www.anah.fr).

Les propriétaires bailleurs : en fonction du montant du loyer appliqué après travaux et selon les ressources du locataire.

◆◆ Pour quels travaux ?

Économie d'énergie : les travaux doivent permettre 35% de gain énergétique (isolation, chauffage, menuiseries extérieures, etc.).

Remise aux normes dans un logement dégradé : électricité, plomberie, sanitaire, etc. (critères sur le site www.anah.fr).

Adaptation du logement : vieillissement ou handicap (accessibilité du logement, réaménagement de salle de bain, etc.).

◆◆◆ Comment ?

SOLIHA, opérateur du PIG, est missionné par le **Conseil départemental de l'Oise** pour vous accompagner dans votre projet et pour vous le simplifier.

Une équipe est là pour vous assister **gratuitement** dans toutes vos démarches : diagnostics techniques, plans de financement, montage du dossier...

SOLIHA vous facilitera l'accès à l'ensemble des aides financières auxquelles vous pouvez prétendre pour améliorer votre logement.

ATTENTION : vos travaux doivent être réalisés par des professionnels et ne doivent pas commencer avant l'accord des partenaires financiers.

Ma démarche...

1^{ER} CONTACT AVEC SOLIHA

Pour information et vérification de l'éligibilité au dispositif



VISITE DU LOGEMENT

par le technicien SOLIHA

CONSTITUTION ET DÉPÔT

du dossier d'aides



ACCORD DES PARTENAIRES

(Anah, Conseil départemental de l'Oise, ...)

... en 5 étapes !

RÉALISATION DES TRAVAUX

par des professionnels

Ne pas jeter sur la voie publique.

POUR EN SAVOIR PLUS ET/OU **ÉVALUER VOTRE ÉLIGIBILITÉ AU DISPOSITIF**

CONTACTEZ SOLIHA AU : **0 800 674 236**

Service & appel gratuits

PIG60@SOLIHA.FR

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

oïse
LE DÉPARTEMENT